



La salle de sport demenage rompre l'abonnement

Par **DIABOLO159**, le **16/03/2011** à **14:55**

Bonjour,

Voilà ma salle de sport déménage ses locaux trop loin de mon lieu de travail pour que je puisse continuer de profiter de m'y entrainer. Hors mon engagement d'1 an se solde que dans 6mois !!! je ne peux pas aller m'entrainer dans leur nouveaux locaux trop loin !!! est ce un motif de résiliation valable pour rompre cet abonnement ?

Il semble ne rien vouloir entendre ?

merci par avance.